

Allocution du General Youssoufa Mamadou M,aiga lors de la Quatrieme Conference de revue de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des Mines Anti personnel.

Oslo(Norvège) du 25 au 29 Novembre 2019

Monsieur le Président,

Distingués participants;

Permettez-moi, monsieur le président, en mon nom propre et en celui de ma délégation de vous adresser mes sincères salutations pour la responsabilité qui vous est confiée afin de conduire nos travaux de cette quatrième conférence de REVUE de la convention d'Ottawa sur l'interdiction des Mines anti personnel.

Mesdames et messieurs, distingués participants ;

Comme vous le savez, en guise de rappel, le Niger, mon pays a révélé la présence d'un champ de mines APID 51 sur le poste militaire avancé de Madama dans la région administrative d'Agadez

Une enquête technique de 2014 a redéfini et confirmé 39304 mètres carrés et découvert une zone juxtaposée de minage mixte (AC et AP) estimée à 196253 m2.

Cette nouvelle zone juxtaposée au Bataillon de l'armée nigérienne côté Sud contient des mines anti véhicules françaises ACID 51 valorisées avec des mines anti personnel françaises MI APID 51 constitue la zone ou la présence de mines AP est confirmée..

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs,

Avec l'appui du Gouvernement du Niger ma structure en charge du déminage humanitaire a relancé des activités de

déminage le 15 Juin 2019 après avoir recyclé en Février 2019 40 démineurs issus des FDS dont 8 Femmes.

A la suite de ce déminage toujours en cours, dans l'intervalle de 4 mois nous avons déminé **9080.78** m2 et déterré **183** Mines anti Personnel dont **176** AP DI 51 et **7** Mine AP Bondissantes.

Monsieur le président, Mesdames et messieurs,

A l'heure où je vous parle, il reste 187172.22 m2 à déminer et cela avant le 31 Décembre 2020.

Vous conviendrez avec moi avec la projection sur la base des capacités de nos démineurs et des moyens à notre disposition, il nous faudrait atteindre 2026 pour finir ce déminage pourvu que nous disposions de l'appui modeste de notre Gouvernement

Monsieur le président, Mesdames et messieurs,

Je tiens à vous rappeler que la technique utilisée par nos éléments pour ce déminage reste celle de l'excavation dans un climat difficile avec un terrain ou les mines sont enfouies dans des zones sablonneuses avec toute les caractéristiques de sable mouvant.

La zone est désertique et se trouve à plus de 2000km de la Capitale centre privilégié de décision.

Monsieur le président, Mesdames et monsieur

je puis cependant vous affirmer que, mon pays, le Niger s'est engagé à parachever la dépollution de toutes les zones contaminées par mines antipersonnel si les conditions que j ai citées plus haut sont remplies.

D'ores et déjà un appui interne est annoncé à ma structure en charge du déminage humanitaire pour la poursuite des opérations sur l'année 2020.

Vous conviendrez avec moi, quel qu'en soit l'effort que nous aurons accomplis il serait difficile pour le Niger vues les méthodes de déminage jusque-là utilisées d'achever le déminage complet de la zone de Madame dans le délai à nous imparti.

C'est pourquoi, le Niger se réserve le droit d'introduire une troisième demande de prolongation qu'il notifiera au secrétariat dans le cadre de son rapportage au titre de l'article 7 et ceci avant le **30 Avril 2020**.

Mesdame et monsieurs

Je lance une fois de plus un appel aux partenaires aussi bien multilatéraux que bilatéraux de nous appuyer dans notre processus de déminage humanitaire au Niger. Le Niger en dispose maintenant de capacités techniques mais en manque de ressources financières pour l'augmentation du nombre de démineurs et la prise en charge additionnelle de la logistique et du transport.

Je rappelle aussi au comité sur l'assistance et la coopération internationale pour une **quatrième fois** que la requête du Niger à propos de <u>l'appui individualisé</u> reste toujours posée.

Tout en souhaitant bonne suite à nos travaux, je vous remercie de votre aimable attention

PRINCE DE NIGER PRINCE DE NIGER PRINCE DE CATE

4th Review Conference NIGER PROGRESS ARTICLE 5











JUILLET –OCTOBRE 2019	
SUPERFICIE MINEE	196320 m2
DEMINEE	9080.78 m2
RESTE A FAIRE	187172.22 m2
MINES DETRUITES	183